

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Lutte contre le Covid-19 : le go

**CERTES**, les dernières mesures gouvernementales face à la pandémie ralentissent le fonctionnement du secteur tourisme et bien d'autres secteurs. Mais le Covid-19 ne laisse pas à l'Exécutif une grande marge de manœuvre. La rigueur se présente comme la seule alternative pour stopper la progression du virus.

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

Le gouvernement ne compte revenir ni sur les mesures restrictives qui doivent être appliquées par les entreprises du secteur tourisme, ni sur celles exigées aux restaurants et bars et même aux boulangeries. C'est du moins ce message de fermeté que plusieurs membres de ce pan de l'Exécutif font passer au cours des rencontres organisées depuis hier avec les représentants de ces secteurs. Annoncées en fin de semaine dernière, lors de la conférence gouvernementale qui portait sur la lutte contre la propagation de la nouvelle vague de la pandémie de Covid-19 liée au variant anglais, les dernières mesures gouvernementales n'ont pas été bien accueillies chez les opérateurs économiques concernés.

En dehors de l'habituelle prise de température et le port de masque, leurs clients devront désormais présenter des résultats négatifs de leur test Covid-19 à l'entrée de leurs établissements. Ils s'insurgent par ailleurs, contre l'obligation de test Covid-19 pour les différents employés de ces structures, comme l'a laissé entendre une rumeur. Or, seule la clientèle devra être en possession des documents prouvant leur négativité au virus pour accéder à ces établissements. Des brigades mixtes effectuent des contrôles inopinés pour veiller au respect de ces mesures.

**LA SANTÉ N'A PAS DE PRIX.** Et l'État est bien décidé à le mettre en exergue. La rigueur du gouvernement à faire respecter le protocole sanitaire pour faire reculer la pandémie est loin d'être un choix délibéré pour bloquer les activités économiques. Surtout qu'en 2020, l'économie nationale a profondément été affectée par la présente crise sanitaire. Au dernier trimestre de l'année écoulée, le gouvernement avait d'ailleurs décidé d'insuffler une relance économique. Et le secteur tourisme n'était pas en reste; puisque des mesures d'allègement avaient effectivement été prises en faveur des restaurateurs

et des filières connexes.

Le gouvernement estime que toutes ces structures peuvent bien se soumettre aux exigences du protocole sanitaire et avoir un fonctionnement minimal. D'autant plus que certains patrons de boulangeries ont entamé la sensibilisation de leur personnel. Ces derniers veillent également au respect des mesures gouvernementales, bien qu'elles soient assez restrictives.

En début de semaine, suite à la fermeture de quelques structures de leur secteur d'activité, le syndicat des boulangers a menacé de suspendre toute production de pain si la fermeture des dites structures n'était pas levée. Ces derniers disent préférer fermer un jour ou plus que de payer de lourdes amendes qui leur sont imposées, à savoir 5 millions de francs ou le double en cas de récidive.

Pour sa part, le Club tourisme de Libreville (CTL) a enfin rompu le silence hier. Très attendu depuis l'annonce des dernières restrictions gouvernementales prises pour faire face à la nouvelle vague de propagation de la pandémie de Covid-19, le CTL réclame le retour aux mesures d'allègement qui leur avaient permis de rouvrir leurs établissements. Pour eux, les dernières restrictions ne leur permettent pas de fonctionner. Les membres de cette corporation ont également brandi la menace d'une fermeture totale de leurs structures.

Le CTL regroupe environ 70 opérateurs économiques de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des agences de voyages et de tourisme, des compagnies aériennes, des établissements de nuit et de l'événementiel. Un véritable bras de fer pourrait naître entre les deux parties. D'autant plus que le gouvernement dit qu'il ne compte pas céder au "chantage". Car, si certaines boulangeries respectent les décisions de l'État, c'est la preuve que toute la corporation peut s'y plier. Et surtout qu'il est ici question de santé publique. Entre une fermeture totale et mener une activité minimale qui permet d'avoir quelques entrées financières, le choix est-il si difficile à faire ?



Les restaurants ont du mal à avoir des clients depuis le début de la crise sanitaire.



# Gouvernement intransigeant



## Restauration rapide : pas de sursis !



Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**A**LORS que les boulangers ont trouvé un terrain d'entente avec le Copil et le ministère de la Santé pour la réouverture de leurs structures fermées un jour auparavant, ce n'est visiblement pas le cas pour les salons de thé et autres fast-food.

Après la fermeture du célèbre salon de thé " Paul " et des fast-foods " KFC ", mardi dernier, par les brigades mixtes du Copil pour non-présentation des tests Covid négatifs de leurs employés, ces établissements sont restés portes closes toute la journée d'hier. Contacté par notre rédaction, le gérant de ces différentes structures, l'homme d'affaires Hashem Nader, n'a pas souhaité s'exprimer. Laissant le soin au porte-parole

du Club tourisme de Libreville (CTL) de le faire au nom de toute la corporation.

" Nous demandons l'ouverture de nos établissements avec les mesures édictées lors du déconfinement. À savoir : la distanciation, le port du masque, l'utilisation du gel hydroalcoolique et la prise de température à l'entrée des établissements. Si les mesures de tests clients restent en l'état, c'est la mort assurée de nos commerces. Quant aux tests du personnel ; nous demandons un retour à 14 jours et au montant forfaitaire de 5 000 francs. Nous souhaitons également le déplacement de la brigade mobile pour les prélèvements sur nos lieux de travail. Comme cela avait été envisagé et promis par le gouvernement ainsi que des délais d'exécution plus rapide pour le retour des résultats ", a énuméré Jean-Claude Ngoma.

## Boulangeries : retour à la normale

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**L**E spectre d'une fermeture des boulangeries de la capitale et d'une rupture de l'approvisionnement en pain dans le Grand Libreville est définitivement écarté.

Au sortir d'une ultime réunion de conciliation avec le Copil et le ministère de la Santé, le Syndicat des boulangers du Gabon (Syboulga) a décidé de surseoir à sa menace de grève de 5 jours. En protestation contre la fermeture de trois structures pour défaut de présentation de tests Covid négatifs de leur personnel. Selon le président du Syboulga, après

négociations, les autorités ont finalement levé l'interdiction d'exercer des boulangeries incriminées. " À la suite de notre rencontre avec le ministre de la Santé, j'ai donné le mot d'ordre pour que toutes les boulangeries puissent ouvrir demain matin. Il y aura donc du pain ce mercredi ", a rassuré Yasser Jabet-Nguembet à la sortie de son entretien avec le ministre de la Santé, Dr Guy-Patrick Obiang-Ndong.

Selon un autre membre du syndicat, avant de procéder à la fermeture systématique et brutale des commerces, le gouvernement gagnerait à entamer, au préalable, une campagne de sensi-

bilisation et d'information afin d'éviter tout malentendu pouvant déboucher sur un bras de fer inutile. D'autant plus que les nouvelles restrictions d'horaires et de déplacement imposé par le gouvernement ont un impact très négatif sur leurs activités.

" Nous comprenons la démarche du gouvernement visant à protéger la santé des populations. Mais, il faut aussi comprendre que la situation est extrêmement difficile pour nous. Seuls le dialogue et la compréhension mutuelle peuvent apaiser les tensions. Nous allons suivre les instructions du gouvernement en sensibilisant tous les membres de notre syndicat ", a-t-il indiqué.



Photo : Prissilia Moussavou Mouity/L'Union